

### ON FAIT LE POINT

#### INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Les travaux ont démarré par la réalisation des témoins. Nous revenons donc vers vous pour faire un point sur la situation et les étapes à venir.

La réalisation des témoin techniques est en cours. Le témoin de la façade, hors jardins d'hiver et rez-de-chaussée commercial, a été validé en avril. Le témoin des logements, a pour sa part, été validé en mai. Vous trouverez ci-contre des illustrations issues du reportage photo. Sur la deuxième page, des perspectives des travaux à venir dans les parties communes vous sont présentées.

Egalement, suite à l'enquête réalisée par SOLIHA (88% des familles enquêtées à ce jour sur la résidence) qui a relevé votre besoin de logement de repos et vos autres demandes, nous travaillons sur ces dernières. •

La seconde notification de travaux précisant notamment le planning prévisionnel des travaux en logements vous sera adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Son édition est prévue pour septembre 2021.



### ÉVOLUTION DE LA QUITTANCE

Cette réhabilitation n'entraînera pas d'augmentation du prix au mètre carré.

Néanmoins, par la suppression des colonnes vide-ordure et avec l'agrandissement de votre logement, **vosre surface sera corrigée.**

Également, grâce aux économies d'énergie réalisée par la réhabilitation, il y aura la **mise en place de la troisième ligne de quittance**, conformément à l'art.119 de la loi n°2009-323 du 25/03/09, correspondant à la recherche de la participation des locataires aux économies d'énergie.

#### Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Conformément au décret d'application n°2009-1438 du 23/11/09, dès le mois civil suivant la date de réception des travaux, une ligne supplémentaire sera créée sur la quittance, en sus des lignes relatives aux loyers et charges, et intitulée « contribution au partage de l'économie de charges ».

Après calcul, la troisième ligne de quittance est estimée à **10,15€ par mois** en moyenne.

Cette estimation présente donc **une augmentation moyenne de 2%** de la quittance.

## DÉCALAGE DU PLANNING

Nous connaissons un décalage de planning dans le démarrage des travaux dans les logements. En effet, la présence de plomb dans les faïences a imposée la réalisation d'un chantier test au début du mois de juin. Le début de travaux dans les logements est prévu pour septembre.

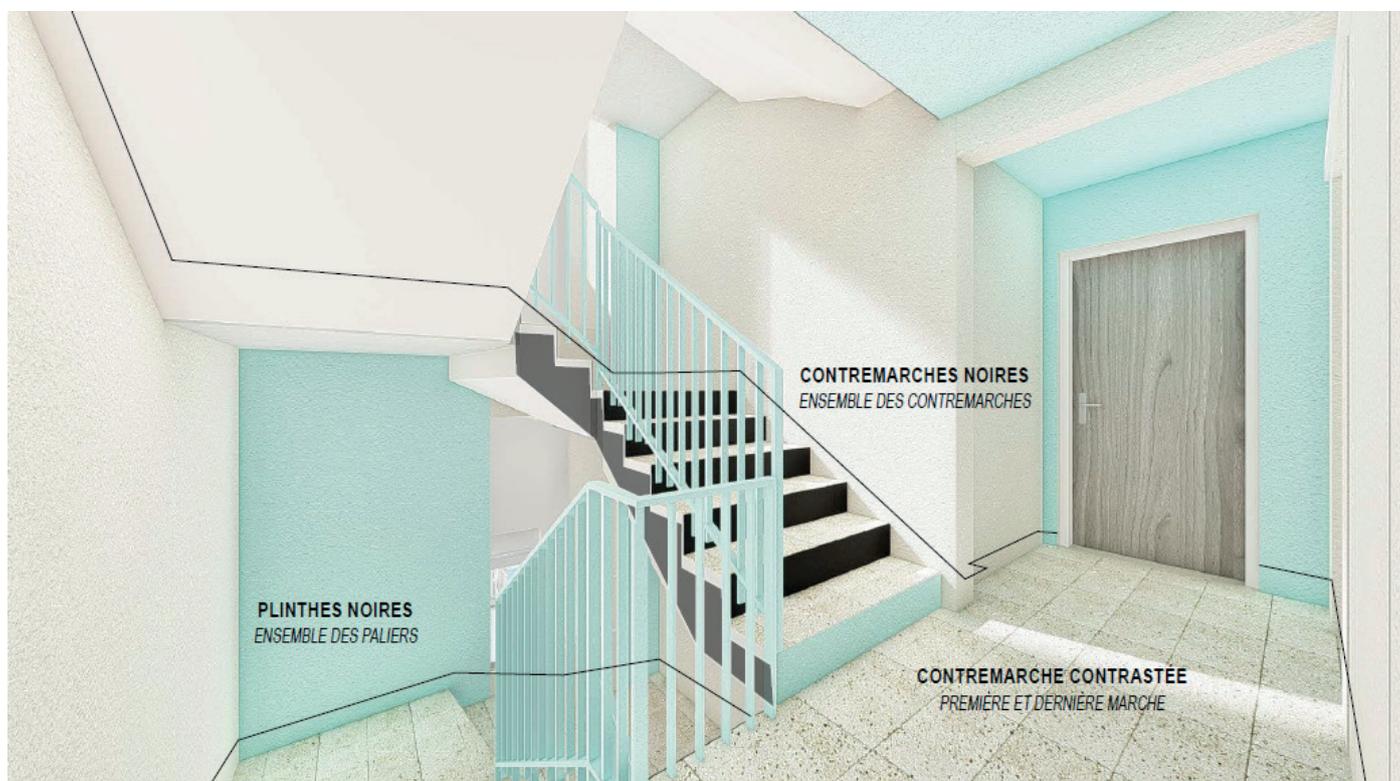
Un décalage est également annoncé dans la création des jardins d'hiver. Une problématique a été soulevée après échanges avec l'architecte de sécurité sur la stabilité au feu de la structure métallique rapportée en façade. Un permis de construire modificatif est à l'étude afin d'acter les évolutions du projet sur cet aspect particulier. Le démarrage est prévu pour septembre, par la réalisation du témoin définitif. •

## ON VOUS ATTEND !

Vous aurez à réaliser vos choix techniques à l'issue de la visite du logement témoin, et ce, au plus tard avant le **1er septembre 2021**.

Une visite virtuelle du témoin sera possible. Dans ce cas, il faudra vous rapprocher de l'entreprise GTM Bâtiment, puis se connecter sur le lien suivant :

<https://renove.pimplibrary.fr/paris-clichy/#/>



## LES ÉTAPES PRÉVISIONNELLES À VENIR

**avril 2021**: validation de la façade témoin

**mai 2021**: validation du logement témoin

**juillet 2021**: démarrage des travaux dans les parties communes

**septembre 2021**: début des travaux dans les logements

**septembre 2021**: début des travaux pour la création des jardins d'hiver par la réalisation du témoin définitif

## CONTACT

Vos gardiens : M<sup>me</sup> EL ASSALI et M.OYO

À la loge 190 avenue de Clichy | Tél : 06 10 47 14 29 - 06 10 47 41 66

Retrouvez les infos sur la réhabilitation de votre résidence : [bit.ly/3pnCEWb](https://bit.ly/3pnCEWb)

ICF HABITAT  
LA SABLIÈRE

